

N° 25	Semestrialisation de l'enseignement des sciences expérimentales en classe de 4^{ème}
Intitulé de l'action :	

Identification Etablissement

Etablissement	Collège Jean PERRIN - VITRY SUR SEINE (94)
Téléphone / mel	01 46 58 05 83
Chef d'établissement	DESMOTREUX Agnès

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> • Collège ECLAIR • La physique-chimie et les sciences de la vie et de la terre (SVT) sont deux enseignements à faible volume horaire au collège (une heure et demie par semaine pour chaque division). De ce fait : <ul style="list-style-type: none"> - les élèves font preuve de peu de motivation, liée en partie au « saupoudrage » de l'enseignement et car la discipline est souvent considérée comme annexe par les élèves (et les familles). - le suivi des élèves est plus difficile pour l'enseignant qui les rencontre peu. • Image des sciences souvent perçues comme difficiles et nécessitant un très gros travail personnel.
Champs de l'expérimentation	Enseignement des disciplines – Interdisciplinarité - organisation pédagogique de l'établissement.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Donner du sens aux apprentissages en renforçant l'horaire semaine. • Développer le goût pour les sciences expérimentales. • Accroître l'efficacité du temps de cours par une meilleure gestion de la classe dont les élèves sont mieux connus de l'enseignant. • Conduire plus d'élèves vers les formations scientifiques post 3^{ème} en liaison avec la Cordée de la Réussite « l'accord des sciences ». • Mise en place d'une démarche commune au champ des sciences expérimentales. • Améliorer dès le début du semestre la connaissance des élèves par l'enseignant afin de mieux répondre aux besoins de chacun. • Casser l'image des sciences souvent perçues comme difficiles et nécessitant un très gros travail personnel.
Descriptif de l'action	Semestrialisation de l'horaire en sciences expérimentales en classe de quatrième : l'horaire annuel de physique-chimie et celui de SVT sont annualisés .L'horaire de SVT est regroupé sur un semestre (à raison de trois heures par semaine), celui de physique-chimie regroupé sur l'autre semestre.
Modalités de mise en œuvre	<p>Les modalités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le binôme d'enseignants en SVT et sciences physiques prend en charge en parallèle deux classes de quatrième. Au premier semestre, une division a cours trois heures par semaine en SVT, l'autre en sciences physiques. Il y a inversion au deuxième semestre (coupure mi-janvier à définir avec précision) ; - les séances dédoublées sont prévues le jeudi après midi pour favoriser les intervenants extérieurs de la Cordée de la Réussite avec un alignement des deux classes du projet pour permettre des échanges ponctuels. <p>Description du projet : Mise en œuvre d'un réel travail de recherche incluant le temps nécessaire à l'auto correction des erreurs, qui fait beaucoup défaut à nos élèves. La démarche commune en SVT et physique-chimie permet aussi de légitimer auprès des élèves les exigences communes de l'expérimentation scientifique et la pratique d'une rigueur de raisonnement. L'enseignant établit des relations plus individualisées avec chaque élève pour pouvoir gérer le groupe classe efficacement, une des priorités du dispositif ECLAIR.</p>

Caractère expérimental	Répartition originale de l'horaire annuel pour donner plus de sens à l'enseignement des sciences sans prendre sur la DHG.
Mesure dérogatoire	La semestrialisation de l'enseignement en SVT et sciences physiques conduirait éventuellement au manque d'une discipline obligatoire pour un élève qui changerait d'établissement en cours d'année (à relativiser car ce problème est présent en partie du à la liberté pédagogique laissée aux enseignants dans leur progression).
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<p>Pour les élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> • progression des résultats écrits et des savoirs faire des élèves de 4^{ème} (souvent le niveau le plus « difficile »), appropriation de la démarche expérimentale (évaluation en fin d'année sur la cohorte de quatrième de la pertinence du dispositif par rapport à la troisième classe de quatrième restée à « l'horaire classique », suivi de cohorte en troisième) ; • développement de l'intérêt pour les sciences (investissement plus important en classe et à la maison, meilleure ambiance de travail) et de l'envie de poursuivre des études scientifiques (diversification des vœux en 2^{nde} Pro et 2GT, orientation vers des baccalauréats technologiques autre que STMG celui-ci étant considéré comme plus facile que STI2D par exemple. <p>Pour le collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du pôle scientifique du collège, dans le prolongement : <ul style="list-style-type: none"> - des dispositifs mis en place au travers de la Cordée de la Réussite et le club aéromodélisme ; - de la liaison avec le projet d'établissement et les sorties à caractère scientifique en classe de troisième. • Utilisation dynamique du binôme d'enseignants volontaires en sciences.
Classe(s) concernée(s)	Deux divisions de quatrième.
Disciplines / équipes concernées	Un professeur de sciences physiques et un professeur de SVT (préfet des études niveau quatrième).
Partenaires et intervenants éventuels	Etudiants de l'ESME Sudria établissement tête de cordée « l'accord des sciences ». Professeur de SPC du lycée Romain Rolland (de la même cordée).